

Règlement de l'opération « PROGRAMME FIDELITE VIP 2026 »

ARTICLE 1 / PRESENTATION

La société BAYROL France SAS, dont le siège social est situé 2 Chemin des Hirondelles – CS19548 – 69572 DARDILLY CEDEX, RCS 306 979 428, organise une opération consommateurs, valable exclusivement pour les achats réalisés chez ses distributeurs inscrits à l'opération et situés en France métropolitaine (liste disponible sur <https://www.bayrol.fr/programme-vip-bayrol>) du 2 mars au 30 novembre 2026. Cette opération, baptisée « PROGRAMME FIDELITE VIP 2026 » est une offre de réduction différée, ci-après dénommée « l'opération ».

ARTICLE 2 / PRODUITS CONCERNES

L'opération est valable sur une sélection de produits BAYROL (liste complète en ANNEXE 1) dans la limite des stocks disponibles. Sont compris dans l'opération **tous les produits chimiques de traitement de piscine de la gamme BAYROL, y compris les produits Mini Pool & Spa, Spa Time et Respect à l'exception** des équipements de régulation, des média filtrants, des produits d'analyse de l'eau et de la gamme accessoires BAYROL. Dans le point de vente, l'offre produits est communiquée exclusivement par le piscinier.

Les produits proposés sont susceptibles d'être modifiés et adaptés à tout moment pour mieux répondre aux attentes et contraintes. Les photographies et les illustrations présentées sur les supports promotionnels ne sont pas contractuelles. Les produits sont conformes à la législation française et aux normes applicables en France. L'acquéreur demeure seul juge des conditions de compatibilité de l'offre produits avec son usage et avec les produits complémentaires déjà en sa possession.

ARTICLE 3 / ANNONCES DE L'OPERATION

L'opération est annoncée via une PLV chevalet chez les distributeurs.

La liste des supports relayant l'opération est donnée à titre indicatif mais peut être amenée à évoluer. Cette opération est relayée dans les points de vente qui participent à l'opération, à leur initiative et sous leur responsabilité.

ARTICLE 4/ CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'offre de réduction est ouverte à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine, ayant une utilisation privée de sa piscine.

L'offre est établie avec 5 paliers de gratification :

- 150€ d'achats de produits BAYROL = 1 chèque de fidélité d'une valeur de 10€
- 300€ d'achats de produits BAYROL = 1 chèque de fidélité d'une valeur de 20€
- 500€ d'achats de produits BAYROL = 1 chèque de fidélité d'une valeur de 35€
- 650€ d'achats de produits BAYROL = 1 chèque de fidélité d'une valeur de 50€

Cette offre est valable pour tous les achats BAYROL effectués du 2 mars au 30 novembre 2026 chez le même revendeur. L'offre n'est pas cumulable pour des achats de produits BAYROL effectués chez plusieurs revendeurs pour un même participant (même nom, même adresse et/ou même adresse mail).

Si le palier de 150€ d'achats de produits BAYROL n'est pas atteint, aucun chèque de fidélité ne sera envoyé.

Tous les mois, dès qu'un palier est atteint, le participant fait son choix :

- Choix n°1 : obtenir son chèque de fidélité en fonction du palier atteint et le solde de ses euros est basculé sur le mois suivant. Aucun report ne sera effectué sur 2027.
- Choix n°2 : cumuler ses achats pour accéder au palier suivant.

L'utilisation du solde des euros restants est conditionnée par l'achat de nouveaux produits sur la ou les périodes suivantes. Si aucun achat n'est effectué sur l'une des périodes suivantes, le solde des euros restants sera définitivement perdu et ne pourra pas être récompensé en fonction du palier atteint.

A la clôture de l'opération (13 décembre 2026), le solde des euros restants sera définitivement perdu. Aucun report d'euro ne sera effectué sur 2027.

Elle est limitée à une seule participation par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif d'achats) par période (chaque mois) et dans la limite de 650 € par trimestre.

Des offres spécifiques s'ajoutent selon le principe indiqué ci-dessous :

- **Offres CALCINEX® 3L et DECALCIT Super 3L :**
10 euros sont offerts pour tout achat d'un Calcinex® 3L seul. Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 2 mars au 30 novembre 2026.
10 euros sont offerts pour tout achat d'un Decalcit Super 3L seul. Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 2 mars au 30 novembre 2026.
25 euros sont offerts pour l'achat d'un Calcinex® 3L et d'un Decalcit Super 3L. Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 2 mars au 30 novembre 2026.
- **Offre NOPHOS 1L :**
5 euros sont offerts pour tout achat d'un bidon de Nophos 1L. Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 2 mars au 30 novembre 2026.
- **Offre POOL DETOX 1L :**
10 euros sont offerts pour tout achat d'un bidon de Pool DETOX 1L. Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 2 mars au 30 novembre 2026.
- **Offre DECALCIT FILTRE 1KG :**
5 euros sont offerts pour tout achat d'un Decalcit Filtre 1kg. Offre valable uniquement une seule fois par foyer (même nom, même adresse et/ou même adresse mail et même justificatif) sur la période du 2 mars au 30 novembre 2026.

Ne peuvent participer à cette opération le personnel du groupe BAYROL France SAS, toute personne bénéficiant des conditions de vente accordées au personnel du groupe BAYROL France SAS et les salariés des revendeurs spécialisés, les personnes morales, les personnes physiques ayant une activité de loueurs saisonniers de sa résidence principale / secondaire, les personnes physiques effectuant les achats pour un lotissement.

ARTICLE 5 : DOTATION

La dotation est un chèque de fidélité à valoir sur ses prochains achats, envoyé au domicile du participant et libellé au nom de son piscinier (revendeur des produits BAYROL). Le participant

remettra ce chèque à son piscinier qui déduira le montant du chèque de ses achats (le chèque est valable un an à compter de la date d'émission du chèque).

Le chèque de fidélité est envoyé par mail dans un délai maximum de 10 jours après la confirmation de choix d'obtenir son chèque de fidélité (voir détail dans article 6).

Les chèques de fidélité seront envoyés par e-mail pour tous les dossiers de participation conformes reçus sur le site www.bayrol.fr/programme-vip-bayrol ou par courrier à l'adresse de l'opération : BAYROL FRANCE SAS - Opération BAYROL VIP 2026 - 2 Chemin des Hirondelles - CS19548 - 69572 DARDILLY CEDEX.

ARTICLE 6 : CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA DOTATION

Pour recevoir son chèque de fidélité, il suffit au consommateur de se connecter sur www.bayrol.fr/programme-vip-bayrol, où il devra compléter le formulaire d'inscription : nom, prénom, e-mail, adresse postale, revendeur (selon liste définie dans un menu déroulant). Une fois le formulaire saisi, le consommateur devra télécharger sa (ses) facture(s) d'achat(s).

Le consommateur devra compléter le formulaire d'inscription : nom, prénom, e-mail, adresse postale, revendeur (selon liste définie dans un menu déroulant) à chaque fois qu'il souhaite télécharger une(des) facture(s) d'achat(s).

Après étude du dossier de participation, un mail sera envoyé pour informer du nombre d'euros acquis. En fonction du palier atteint, le consommateur choisira selon les 2 options disponibles :

Choix n°1 : recevoir son chèque de fidélité du montant du palier atteint

ou Choix n°2 : cumuler ses achats pour accéder au palier supérieur.

S'il choisit le choix n°1, le chèque lui sera envoyé dans un délai maximum de 10 jours après sa confirmation de choix d'obtenir son chèque de fidélité.

S'il ne répond pas, le chèque de fidélité lui sera automatiquement envoyé selon la règle suivante :

- Pour les achats effectués du 1er mars au 31 mars 2026 : le chèque de fidélité d'une valeur de 50€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 13 avril 2026 par mail.
- Pour les achats effectués du 1er avril au 30 avril 2026 : le chèque de fidélité d'une valeur de 50€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 18 mai 2026 par mail.
- Pour les achats effectués du 1er mai au 31 mai 2026 : le chèque de fidélité d'une valeur de 50€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 15 juin 2026 par mail.
- Pour les achats effectués du 1er juin au 30 juin 2026 : le chèque de fidélité d'une valeur de 50€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 13 juillet 2026 par mail.
- Pour les achats effectués du 1er juillet au 31 juillet 2026 : le chèque de fidélité d'une valeur de 50€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 10 août 2026 par mail.
- Pour les achats effectués du 1er août au 31 août 2026 : le chèque de fidélité d'une valeur de 50€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 14 septembre 2026 par mail.
- Pour les achats effectués du 1er septembre au 30 septembre 2026 : le chèque de fidélité d'une valeur de 50€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 19 octobre 2026 par mail.
- Pour les achats effectués du 1er octobre au 31 octobre 2026 : le chèque de fidélité d'une valeur de 50€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 16 novembre 2026 par mail.
- Pour les achats effectués du 1er novembre au 30 novembre 2026 : le chèque de fidélité d'une valeur de 50€ TTC maximum est envoyé au plus tard le 14 décembre 2026 par mail.

Le consommateur peut également participer par courrier selon la procédure ci-dessous :

1. Imprimer le formulaire de participation disponible en bas de la page d'accueil du site www.bayrol.fr/programme-vip-bayrol ou en renseignant ses coordonnées complètes sur papier libre (nom, prénom, adresse, code postal et ville, téléphone et adresse e-mail)
2. Joindre sa (ses) facture(s) d'achat(s) : la(les) facture(s) doit(vent) être comprise(s) entre le 02/03/2026 et le 30/11/2026

Et envoyer le tout sous pli suffisamment affranchi au plus tard le 13/12/2026 à l'adresse suivante :
BAYROL FRANCE SAS - Opération BAYROL VIP 2026 - 2 Chemin des Hirondelles - CS19548 - 69572 DARDILLY CEDEX.

Le budget alloué à l'envoi des chèques de fidélité à l'opération baptisée « PROGRAMME FIDELITE VIP 2026 » est fixé à onze mille euros TTC.

Dès que le budget sera atteint, aucun chèque de fidélité ne pourra être envoyé. Les participants seront informés par mail que l'opération a été clôturée.

Tout dossier transmis par un autre mode ou après la date indiquée ci-dessus soit le 13/12/2026 ne sera pas traité.

En cas de réclamation, le participant devra contacter BAYROL FRANCE SAS à l'adresse de l'opération :
BAYROL FRANCE SAS - Opération BAYROL VIP 2026 - 2 Chemin des Hirondelles - CS19548 - 69572 DARDILLY CEDEX ou par mail à PromoFrance@bayrol.eu

Les demandes présentant des documents illisibles, incomplets, raturés, contrefaits ou endommagés seront rejetées et non retournées. BAYROL FRANCE SAS n'est pas responsable des demandes incomplètes, erronées, perdues, retardées, endommagées, volées.

Les frais d'affranchissement du dossier et les frais de connexion au site www.bayrol.fr/programme-vip-bayrol ne seront pas remboursés, ils restent à la charge du participant. Dans le cas d'un envoi postal, il appartient au consommateur de conserver le justificatif de son envoi.

ARTICLE 7 :

Les sociétés organisatrices ne sauront encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, d'événements indépendants de leur volonté ou de nécessité justifiée, elles étaient amenées à écourter, prolonger, reporter, modifier ou annuler l'opération, ou à en modifier les conditions, à tout moment si les circonstances l'exigent. Toute décision de BAYROL France concernant l'existence, le déroulement et l'achèvement de l'opération, est souveraine et n'est susceptible d'aucun recours. Les sociétés organisatrices ne sauront par ailleurs être tenues pour responsable des dommages liés à la jouissance de l'offre de remboursement.

ARTICLE 8 :

Les Sociétés organisatrices se réservent le droit d'exclure de l'opération et de poursuivre en justice toute personne qui aurait tenté de tricher ou de troubler son bon déroulement. Un gagnant qui aurait triché sera de plein droit déchu de toute offre de remboursement.

En cas de réclamation, une copie des éléments fournis sera exigée. Les décisions que BAYROL France serait amené à prendre pour régler les litiges liés à l'opération ou à l'application du présent règlement seront sans appel.

ARTICLE 9 : INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent Jeu sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et à la Règlementation Européenne n° 2016/679 sur la protection des données personnelles (RGPD).

En complétant le formulaire de jeu, le Participant autorise la société organisatrice à collecter ses données personnelles suivantes : nom, prénom, adresse, code postal, ville, téléphone et e-mail. Tous les participants au Jeu, ainsi que leur représentant légal s'ils sont mineurs, disposent d'un droit d'accès, de rectification, et de suppression des données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à la société organisatrice, accompagné d'un justificatif d'identité, soit par courrier postal à l'adresse suivante BAYROL FRANCE SAS - Opération BAYROL VIP 2026 - 2 Chemin des Hirondelles - CS19548 - 69572 DARDILLY CEDEX, soit par mail en adressant un courrier électronique à PromoFrance@bayrol.eu

Les informations enregistrées par la société organisatrice dans le cadre de l'organisation du jeu sont réservées à son seul usage, et ne peuvent être communiquées qu'aux sociétés participant à l'organisation du Jeu pour les seuls besoins de celui-ci. Les données personnelles seront conservées pendant une période de 1 an à l'issue de laquelle elles seront effacées.

La société organisatrice s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans avoir reçu au préalable le consentement du participant, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

ARTICLE 10 :

Le règlement est déposé à SELARL 812 - HUISSIERS, huissiers de justice associés, 88 boulevard de la Reine - 78000 Versailles. Il peut être envoyé gratuitement (timbre remboursé au tarif lent en vigueur sur demande) par e-mail ou courrier postal sur simple demande à l'adresse de l'opération : PromoFrance@bayrol.eu ou BAYROL FRANCE SAS - Opération BAYROL VIP 2026 – 2 Chemin des Hirondelles - CS19548 - 69572 DARDILLY CEDEX.

ANNEXE 1/ LISTE COMPLETE DES PRODUITS FIGURANT DANS L'OPERATION

GAMME BAYROL	
1112132	BY ADISAN 1KG
1113121	BY FILTERCLEAN TAB 1KG
1113160	BY METAL SPOT REMOVER 0,8KG
1113210	BY PROTECT & CLEAN 0,35L
1118147	BY CALCINEX 1L
1132250	BY BAYROSOFT LIGHT 20L
1132252	BY SOFTSWIM MULTI LIGHT 10L
1132254	BY BAYROXY SHOCK 10L
1134129	BY CHLORILIQUE 10L
1134163	BY CHLORILIQUE 20L
1136142	BY CHLORILONG CLASSIC TABS 250G 1,25KG
1136143	BY CHLORILONG CLASSIC TABS 250G 5KG
1136144	BY CHLORILONG CLASSIC TABS 250G 10KG
1136380	BY CHLORILONG SUMMER BLOC 0,5KG
2136156	BY CHLORILONG EXTRA 5 KG
1141100	BY DESALGIN SHOCK 1,6KG
1141127	BY DESALGIN CLASSIC 1L
1141128	BY DESALGIN CLASSIC 3L
1141129	BY DESALGIN CLASSIC 6L
1141130	BY DESALGIN CLASSIC 10L
1141502	BY DESALGIN JET 3L
1141503	BY DESALGIN JET 6L
1141504	BY DESALGIN JET 1L
1143172	BY PURIPOOL SUPER 1L
1194122	BY PH-MINUS GRANULES 6KG
1194123	BY PH-MINUS GRANULES 18KG
1194327	BY PH-MINUS LIQUID DOMESTIC 20L
1194530	BY ALCA-PLUS 5KG
1194765	BY PH-PLUS LIQUID 10L
1194767	BY PH-PLUS LIQUID 20L
1195128	BY QUICKFLOCK AUTOMATIC PLUS 20L
1195174	BY QUICKFLOCK LIQUID 20L
1195293	BY SUPERFLOCK PLUS 1KG
1195329	BY SUPERKLAR 0,5L
1195350	BY PROTECT & SHINE 2L
1197210	BY NOPHOS 10L
1199201	BY SOFT & EASY 4,48KG
1199202	BY SOFT & EASY 5,04KG
1199283	BY CHLORILONG POWERS5 BLOC 650G 0,65KG
2113354	BY FLISAN HS 10KG
2113602	BY BORDNET GEL S 1L
2113605	BY BORDNET GEL S 10KG
2136150	BY CHLORILONG CLASSIC TABS 250G 1,25KG
2136156	BY CHLORILONG EXTRA 250G 5KG
2137192	BY CHLORYTE 1KG
2137212	BY CHLORYTE STICKS 4,5KG
2137213	BY CHLORYTE 5KG
2139338	BY AQUABROME 5KG
2141170	BY DESALGIN MUSTARD 1,5KG
2141834	BY PIERRENET 3L
2194111	BY PH-MINUS GRANULES 1,5KG
2194511	BY PH-PLUS GRANULES 1KG
2197002	BY NOPHOS 1L
2199265	BY CHLORILONG POWERS5 TABS 250G 5KG
2199266	BY CHLORILONG POWERS5 TABS 250G 10KG
2199278	BY CHLORILONG POWERS5 TABS 250G 3KG
2199345	BY CHLORILONG ULTIMATE7 TABS 300G 4,8KG
2199792	BY SAUNATOP 6L

2213111	BY DECALCIT FILTRE 1KG
2213281	BY DECALCIT SUPER 3L
2213289	BY CELL RENOV 1L
2213291	BY DECALCIT SUPER 3L
2214516	BY ADILON N 10KG
2215145	BY BORDNET GEL 10KG
2215147	BY BORDNET GEL 10KG
2215414	BY BORDNET SPRAY 1L
2218143	BY CALCINEX 3L
2219217	BY ADILON B 10KG
2219224	BY ADILON S 10KG
2231115	BY CHLORIKLAR 1KG
2231116	BY CHLORIKLAR 5KG
2231117	BY CHLORIKLAR 10KG
2233111	BY CHLORIFIX 1KG
2233114	BY CHLORIFIX 5KG
2233133	BY CHLORIFIX 10KG
2233410	BY X 100 1,25KG
2233419	BY X 100 20KG
2236145	BY CHLORILONG 250 25KG
2236373	BY CHLORILONG CLASSIC BLOC 500G 0,5KG
2236374	BY CHLORILONG CLASSIC BLOC 500G 10KG
2243163	BY PURIPOOL SUPER 3L
2243168	BY PURIPOOL SUPER 6L
2294412	BY PH-MINUS GRANULES 2KG
2294525	BY ALCA-PLUS 10KG
2294812	BY PH-PLUS GRANULES 1,5KG
2294815	BY PH-PLUS GRANULES 5KG
2295292	BY SUPERFLOCK PLUS 1KG
2299357	BY CHLORILONG ULTIMATE7 TABS 300G 4,8KG
2299358	BY CHLORILONG ULTIMATE7 TABS 300G 10,2KG
4132938	BY AQUABROME OXIDIZER 1,25KG
4132939	BY AQUABROME OXIDIZER 5KG
4138118	BY STABICHLORAN 3KG
4194307	BY PH-MINUS LIQUID DOMESTIC 10L
4194308	BY PH-MINUS LIQUID ANTI CALC 20L
4195170	BY QUICKFLOCK SUPER 1L
4197111	BY CHLORINE / BROMINE NEUTRALISER 5KG
4199299	BY COMPLETE & EASY 4,48KG
4199508	BY SAUNATOP SAUNA 1L

GAMME SPATIME	
2299107	KIT D'ENTRETIEN BROME 4,4KG
2299108	KIT D'ENTRETIEN CHLORE 4,6KG
2294150	PH-MOINS 1,5KG
2294550	PH-PLUS 1KG
2294540	ALCA-PLUS 1KG
2218200	ANTI-CALCAIRE 1L
2237850	DÉSINFECTANT PLUS 140G
2239350	BROME PASTILLES 0,8KG
2233150	CHLORE GRANULÉS 1KG
2236452	CHLORE PASTILLES MULTIFONCTION 1KG
2232150	TRAITEMENT OXYGÈNE ACTIF 1KG
2241600	ACTIVATEUR OXYGÈNE ACTIF 1L
2295301	CLARIFIANT 1L
2296674	NETTOYANT FILTRE 0,8KG
2245201	ANTI-MOUSSE 1L
2212201	NETTOYANT CANALISATION 1KG
GAMME MINI POOL & SPA	
1133106	MINI P&S CHLORINE GRANULES 1KG
1135107	MINI P&S CHLORINE 5 FUNCTIONS 20G 1KG
1141513	MINI P&S ALGICIDE 1L
1194120	MINI P&S PH-MINUS 1,5KG
1194506	MINI P&S PH-PLUS 1KG
1195306	MINI P&S CLARIFYER 0,5L
1195331	MINI P&S CLARIFYER 0,5L
1199011	MINI P&S MONTHLY SET 0,6KG
2199009	MINI P&S KIT ALL-IN-1 CHLORINE 1,5KG
2199013	MINI P&S KIT ALL-IN-1 CHLORINE 1,5KG
GAMME RESPECT	
1614000	RESPECT NO GREASE 1L
1615000	RESPECT NO CALC 0,75L
1695800	RESPECT POOL DETOX 1L
1695810	RESPECT NO POLLEN 1L
1697500	RESPECT NO CHLOR 1KG